



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale ordinaire de la Fédération des Corps de Sapeurs-Pompiers du District de la Sarine du vendredi 6 février 2015 à Onnens

Corps convoqués :	Corps communaux	21
	Corps présents	17
	Corps excusés	0
	Corps d'entreprise	9
	Corps présents	2
	Corps excusés	2

1. Salutations du Président et organisation de l'assemblée

Le Président ouvre cette 91^{ème} Assemblée Générale à 19h37 en saluant toutes les personnes présentes. Les excusés à cette Assemblée Générale sont cités. Notre assemblée a été convoquée par courrier à toutes les communes, à tous les commandants de la Sarine, à toutes les entreprises membres et à leur responsable de sécurité. Tous les courriers ont été envoyés par notre préfecture. Une remarque est annoncée par le Président concernant la convocation, l'assemblée n'est pas organisée par le CSP de Noréaz mais par celui de La Brillaz. Aucune autre remarque n'est relevée concernant le moyen de convocation ou sur le tractanda de notre 91^{ème} assemblée.

- Salutations de la représentante de la commune de La Brillaz :

Madame La Syndique, Beatrix Guillet, prends la parole et nous souhaite la cordiale bienvenue à Onnens. Un bref aperçu de la commune est présenté, accompagné de quelques photographies. Le conseil communal de La Brillaz salue tous les membres du comité et les remercie pour leur dévouement. Madame La Syndique remercie les membres pour leur attention.

- Appel des membres :

Les listes de présence ont été signées à l'entrée de la salle. 42 cartes de vote ont été distribuées. La majorité absolue est donc de 22 voix.

- Nomination des scrutateurs :

Sont nommés scrutateurs : Beat Betschart, Samuel Brännimann et Frédéric Berset.

2. Rapport du Président sur l'année 2014

Le Président passe en revue les points concernant l'année 2014. Notamment sur la création du projet des Jeunes Sapeurs-Pompiers de la Sarine qui devrait voir le jour courant 2015. Le Président soutient qu'il est du devoir de la Fédération de soutenir un tel projet. Un autre projet est en cours et les contacts ont déjà été pris avec la Préfecture pour l'organisation d'une soirée récréative entre Commandants et Commandants remplaçants. Le Président revient sur l'importance de la relève et termine son rapport en remerciant toutes les personnes qui de près ou de loin s'investissent pour la bonne marche des Corps de Sapeurs-Pompiers.



3. Rapport du caissier de la Fédération

Le caissier nous donne un aperçu des comptes accompagné du détail des différentes écritures. La fortune totale de la FCSPDS s'élève à CHF 13'001,15. Le caissier demande s'il y a des questions concernant les comptes. Aucune remarque de la part des membres.

Rapport des vérificateurs :

Le CSP La Brillaz, le CSP sont les vérificateurs des comptes 2014. Olivier Mettraux, porte-parole de ces derniers, soulève que toutes les écritures sont conformes. Il tient à relever l'excellent travail du caissier et demande à l'assemblée de donner décharge au caissier, au comité et aux vérificateurs des comptes 2014.

Approbation des comptes :

Le Président demande à l'assemblée d'accepter les comptes et d'en donner décharge au caissier. L'assemblée accepte à l'unanimité. Le Président remercie Yan pour la bonne tenue des comptes.

4. Budget 2015

Le budget 2015 commence par une brève présentation du nouveau concept des Jeunes Sapeurs-Pompiers du district de la Sarine en vue de la présentation du budget 2015.

Le budget 2015 est présenté par le caissier à l'assemblée. Le point de la participation au projet des Jeunes Sapeurs-Pompiers du district de la Sarine à hauteur de CHF 2000.- est soulevé par le caissier. Les recettes devraient se monter à CHF 3310.- et les dépenses à CHF 6675.-. Ceci va donc représenter un déficit de CHF 3565.-.

Votation relative :

La parole est donnée à l'assemblée pour d'éventuelles questions. Une personne demande si cette participation au projet des Jeunes Sapeurs-Pompiers du district de la Sarine se fera chaque année. Yan répond qu'il s'agit là de lancer le projet mais que peut-être un montant moins élevé pourrait être budgétisé les années suivantes si les moyens le permettent. Le Président demande à l'assemblée d'accepter le budget 2015. Il est accepté à l'unanimité. Le Président remercie encore Yan pour tout son travail et son investissement dans ce projet des JSP.

Nomination des vérificateurs 2015 :

La région de Belfaux est nommée vérificateur des comptes pour 2015.

5. Admissions / démissions

Aucune admission ou démission n'est à annoncer.

6. Nomination au comité

En raison de la démission de Stephan Schnyder en septembre 2014, nous avons le plaisir d'accueillir son remplaçant pour la région de Farvagny en la personne de Grégoire Esseiva. Le Président lui souhaite la bienvenue au comité et le remercie pour son engagement.



La composition du comité est comme suit :

Président - Cap Yannick Julmy - Région Prez-vers-Noréaz

Vice-Président - Cap Grégoire Esseiva - Région Farvagny

Secrétaire - Four Alain Niclass - Région Le Mouret

Caissier - Cap Yan Schneuwly - Région Fribourg

Membre - Plt Yves Sulger - Région Belfaux

7. Lieu de l'assemblée

2016 Région Belfaux

2017 Région Fribourg

2018 Région Farvagny

8. Parole aux invités

Madame Wyssbrod salue l'assemblée en joignant le comité de la FFSP. Elle remercie le comité de la FCSPDS pour l'invitation à cette assemblée. Elle commence son allocution en revenant sur l'acceptation de la modification des Statuts lors de la dernière Assemblée Générale de la Fédération cantonale à Aumont. Elle annonce que le comité à déjà bien travaillé, en commençant avec l'organisation d'une séance en collaboration de l'OCN. Au début, tout le monde pensait que personne ne viendrait mais ces séances ont rencontré un franc succès. La séance de Guin à réuni 80 sapeurs-pompiers, celle de Grolley 85 et nous avons dépassé les 100 sapeurs-pompiers à Vuisternens-en-Ogoz. Elle nous annonce qu'un groupe de travail dirigé par le représentant cantonal des Jeunes Sapeurs-Pompiers fribourgeois a été crée afin d'élaborer un règlement cantonal qui permet aux Jeunes Sapeurs-Pompiers d'avoir une formation de haute qualité reconnue par l'ECAB et qui leur permettra d'intégrer les rangs d'un CSP à leur majorité sans avoir à suivre le cours de formation de base 101.

Monsieur Cornu salue l'assemblée. Il commence par rappeler les principales missions de l'ECAB qui sont prévention, intervention et assurance. On constate année après année que sans des mesures de prévention adéquates et sans les interventions efficaces, menées par les pompiers, les coûts seraient bien plus grands. Ce qui pourrait amener à terme des augmentations de primes. L'ECAB a le souci et la volonté de jouer pleinement son rôle qui est défini par frifire et par la loi auprès des sapeurs-pompiers. Ce soutien consiste notamment à accompagner les communes et les CSP dans leur projets de regroupement, étude des besoins et des apports réciproques ainsi que l'adaptation des règlements. Il salue toutes les réflexions menées dans le district de la Sarine même si ces réflexions peinent un peu à se concrétiser. L'ECAB continue d'investir d'important montant pour les sapeurs-pompiers et la défense incendie. Depuis 3 ans, ce sont plus de 15 millions de francs par année qui sont consacrés à la prévention et aux secours. Il transmet les salutations du Lt col Guy Wicky.

Il nous annonce que le centre de formation de Châtillon sera disponible dès le milieu 2016. Il offrira de nombreuses possibilités de formation. Il salue l'initiative de la création du groupement des Jeunes Sapeurs-Pompiers du district de la Sarine. C'est vraiment une tâche et une mission qui doit venir de la base. Il souligne le fait que l'ECAB sera aussi de la partie une fois que le projet sera sur pied. Un remerciement est fait pour tout



le travail fournit durant l'année par les sapeurs-pompiers mais également aux entreprises qui laissent partir les pompiers durant les heures de travail ainsi qu'aux familles.

Monsieur Carrad transmet les salutations de Monsieur Le Préfet ainsi que ses remerciements pour tout le travail des sapeurs-pompiers tout au long de l'année au service des citoyens du district de la Sarine. Il nous annonce que le cap des 100'000 habitants du district a été franchi. Si les fusions des CSP sont un pas important pour assurer la sécurité des personnes et des biens face aux défis actuels et futurs, cela ne réduit pas les temps d'interventions. Il insiste sur le fait que seule une vision régionale permettra aux sapeurs-pompiers de demain de remplir les missions qui leur sont confiées et qui leur seront confiées à l'avenir. La relève chez les sapeurs-pompiers est un point qui ne manque pas de préoccuper les autorités. Les autorités discutent de la problématique de l'engagement des sapeurs-pompiers en journée.

9. Divers

- Joutes inter-pompiers de la Sarine :

Les joutes inter-pompiers de la Sarine auront lieu à Épendes le samedi 13 juin 2015.

- Assemblée Fédération cantonale :

Selon les nouveaux Statuts de la Fédération cantonale, les droits de vote sont répartis de la façon suivante : 7 voix de base + 1 voix tout les 7'000 habitants. Ce qui nous donne droit à un total de 21 voix. Cela correspondra par déduction à environ 1 voix par CSP. Le comité propose de distribuer une voix pour chaque CSP présent et de redistribuer le solde selon la grandeur des CSP. Le Président demande si quelqu'un souhaite proposer une autre solution. Le Président demande à l'assemblée de valider la proposition du comité pour la distribution des droits de vote pour l'assemblée de la Fédération cantonale. La proposition du comité est acceptée à l'unanimité. François Vallat prend la parole et propose d'établir un protocole sur ce point. Le Président lui annonce qu'un protocole sera fait et envoyé aux membres.

- Site internet :

Le Président invite les membres à se rendre sur le nouveau site de la Fédération et remercie le webmaster pour son travail.

Le CSP de Givisiez par le biais de Cédric Fragnière se propose pour l'organisation de la prochaine Assemblée Générale.

Le Président clôture cette 91ème Assemblée Générale à 20h54.

Le secrétaire

Alain Niclass